



CAMPING MUNICIPAL LES CHALOTTES **

TARIFS 2023

Pour votre sécurité : Maximum 5 personnes par emplacement.

Caravane et 1 voiture ou Tente et 1 voiture	TTC	Camping - car	TTC
Emplacement	5,50€	Emplacement	7,50€
Enfant de 5 à 10 ans	1,20€	Enfant de 5 à 10 ans	1,20€
Enfant plus de 10 ans	3,50€	Enfant plus de 10 ans	3,50€
Adulte	3,50€	Adulte	3,50€
Electricité	3,50€	Electricité	3,50€
Véhicule supplémentaire	1,00€	Véhicule supplémentaire	1,00€
Tente supplémentaire	1,00€	Tente supplémentaire	1,00€
Remorque supplémentaire	1,00€	Remorque supplémentaire	1,00€

Taxe de séjour Adulte à partir de 18 ans0,22€

Abattement de 15% sur le coût global du séjour pour tout séjour de 30 jours consécutifs minimum